



Située au cœur des Laurentides, la ville de Saint-Sauveur, avec une population de plus 11 446 habitants, un budget de 33,4 M\$ ainsi que d'une évaluation foncière de 3,0 G\$, est reconnue pour le dynamisme de son développement économique et touristique. La Ville de Saint-Sauveur désire procéder à une embauche et se créer une banque de candidatures potentielles au sein du Service de sécurité publique et incendie Saint-Sauveur/Piedmont à titre de :

Pompier(ère) à temps partiel

Description sommaire

Sous l'autorité du directeur et des officiers, le pompier à temps partiel est appelé à répondre aux appels d'urgence sur le territoire de Saint-Sauveur et de Piedmont ainsi que des villes requérant l'entraide. Dans le but de sauvegarder les personnes et les biens, il prévient et combat les incendies. Il effectue diverses tâches et activités reliées à la sécurité incendie, à l'entretien du matériel d'extinction ainsi que des équipements et participe activement aux formations obligatoires ainsi qu'aux campagnes de prévention et d'éducation du public.

La personne embauchée devra effectuer un minimum requis de garde externe par cycle de travail, c'est-à-dire 108 heures aux 5 semaines, de 18 h à 6 h du lundi au vendredi et du vendredi 18 h au lundi 6 h inclusivement. Possibilité d'effectuer une garde interne de 6 h à 18 h du lundi au vendredi.

Qualifications et exigences

- Détenir la formation Pompier 1 ou le diplôme d'études professionnelles (DEP) Intervention en sécurité
- Détenir la formation d'opérateur de camion pompe
- Détenir un permis de conduire valide de la classe 4A
- Posséder les aptitudes suivantes : leadership, coaching, autonomie, sens des responsabilités, sens de l'organisation, aptitudes pour les relations interpersonnelles et le travail d'équipe et faire preuve de jugement professionnel et d'une bonne résistance au stress
- Demeurer dans les limites du territoire desservi

Atouts considérés :

- Formation Sauvetage nautique
- Formation Sauvetage sur glace
- Formation Sauvetage en hauteur
- Formation Premier répondant
- Formation Intervention en présence de matières dangereuses

Salaire et conditions de travail

Les conditions de travail sont établies en fonction de l'Entente de travail en vigueur et le taux horaire à l'embauche est de 23,24 \$ et la prime de garde est de 3,92 \$/h.

Si vous désirez vous joindre à l'équipe dynamique du Service de sécurité incendie Saint-Sauveur/Piedmont, et travailler dans une ville de montagnes, de lacs et de grands espaces, à seulement 45 minutes de Montréal, faites-nous parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation **au plus tard le 29 mai 2023** par courriel à l'adresse : rh@vss.ca ou en remplissant le formulaire sur notre site Internet.

Notre ville souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle adhère à un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les autochtones et toute autre communauté culturelle. À noter, le masculin a été utilisé dans l'objectif d'alléger le texte. Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour l'entrevue.